



# ADAPTATION DU DROIT DES PATIENTS ET DES USAGERS APRÈS L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

L'exercice des droits des patients et des usagers a fait l'objet d'adaptations permanentes lors de la période d'épidémie de Covid-19. Les établissements ont innové, imaginé de nouveaux modes de participation et d'expression des patients et usagers à la vie institutionnelle dans cette situation particulière et complexe.

L'épidémie a ainsi modifié les rapports entre les patients et les établissements, nécessitant des aménagements pour garantir l'exercice de leurs droits, dans le

respect des consignes et contraintes imposées pendant la période de confinement, mais aussi lors du déconfinement.

La formation vise à approfondir les connaissances des textes relatifs aux droits des patients, et à enrichir les pratiques institutionnelles des établissements à l'aune des innovations et des retours d'expérience des professionnels.

#### **OBJECTIFS**

- Approfondir les connaissances juridiques sur les droits des patients et usagers
- Maitriser les évolutions législatives et règlementaires qui ont modifié l'application des règles applicables aux droits des patients et usagers
- Repérer des pistes pour adapter la politique de droits des patients et des usagers et la politique de gestion des risques et qualité de l'établissement



# Prérequis

Connaissances des principes applicables aux droits des patients et des usagers

### CONTENU

Présentation des principes et des évolutions des droits des patients et des usagers Analyse des droits des patients et des usagers

La représentation et la participation des patients et usagers dans l'établissement Les atteintes aux droits des patients et usagers lors de la période de confinement

L'adaptation des règles en matière de droits des patients et usagers à l'issue du confinement

La politique de gestion des risques en matière de droits des patients et usagers à l'issue de l'épidémie de Covid-19

## **PUBLICS**

#### Directeurs

# Directeurs adjoints

- Responsables qualité
- Responsables des relations avec les usagers
- Juristes

# MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

#### Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- étude de situations
- échanges et mutualisation

Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

# **INTERVENANTS**

- Juriste en droit de la santé FEHAP
- Directeur-adjoint de la Direction de l'Offre de soins et des parcours de santé
  FEHAP
- Responsable qualité d'établissement de santé